

Début des mises à l'herbe en zone basse

Les bulletins "Pousse de l'herbe" se poursuivent pour l'année 2024. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe de 13 stations météorologiques du département en utilisant la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une idée sur le stade physiologique des prairies afin d'adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe tels que : le départ en végétation, l'épis à 5 cm du sol, l'épiaison, la floraison.


A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces tel que l'ensilage ou l'enrubannage (tableau 1) ...

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir s'adapter aux conditions spécifiques de chaque année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser systématiquement sur des dates figées.

Rappel méthodologique

Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 3 mars 2024

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 3 mars 2024	Somme de T°C au 3 mars 2023	Moyenne des sommes de T°C au 3 mars depuis 10 ans (sauf Alpuech 8 ans)	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)	Cumul de pluie du mois de février 2024 (écart en % par rapport à la moyenne)	Cumul de pluie du mois de février 2023
Alpuech	1 107	142	85	99	77	131 (+ 64 %)	14
Brusque	858	216	156	-	45	83 (+ 9 %)	50
Canet de Salars	860	177	118	137	75	115 (+ 146 %)	19
Colombières	647	229	171	-	83	123 (+ 88 %)	25
Cornus	718	206	87	-	57	78 (+ 39 %)	27
Huparlac	860	195	137	-	85	141	28
Lacroix Barrez	748	182	136	136	111	145 (+ 47 %)	23
Millau (Soulobres)	715	192	154	155	106	142 (+ 158 %)	24
Montlaur	370	222	158	177	45	73 (+ 45 %)	14
Peux et Couffouleux	830	272	153	210	43	68 (- 17 %)	21
St Côte d'Olt	380	216	149	-	35	72 (+ 139 %)	41
Salles la Source	578	265	169	-	75	128 (+ 111 %)	20
Villefranche de Rouergue	333	265	164	219	65	90 (+ 104 %)	13

Un mois de février humide

Les températures plus fraîches de la semaine dernière ont ralenti l'avance constatée. Au 3 mars 2024, on observe une avance de 10 jours en moyenne par rapport à l'année dernière et de 8 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Globalement, sur le département, le mois de février a été pluvieux à très pluvieux. On constate des cumuls de pluviométries supérieurs à la moyenne (excepté pour la station de Peux et Couffouleux) du simple à plus du double. Le mois de mars commence avec des sols saturés en eau, contrairement à 2023 où la Réserve Facilement Utilisable (RFU) était bien entamée, surtout pour les sols superficiels

La semaine s'annonce également fraîche, avec des températures légèrement en dessous de normale de saison. Des gelées peuvent survenir sur les hauteurs. De la pluie est prévue en fin de semaine.

Mettre à l'herbe dès que possible

Les zones basses ont dépassé les 250°J, les mises à l'herbe doivent commencer pour ne pas prendre trop de retard si les conditions climatiques et de portance le permettent. Des sorties de courtes durées sont recommandées et permettent d'assurer la transition alimentaire et de limiter le piétinement.

Le premier tour de pâturage doit être plus long qu'en pleine pousse (prévoir un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre de 35 à 40 jours). Augmenter la surface à pâturer à la mise à l'herbe par le déprimage de certaines parcelles de fauche permet d'allonger son tour et d'avoir une coupe de meilleure qualité sans perdre en rendement (à condition de ne pas étêter les graminées). Le déprimage est à privilégier sur les parcelles en foin (fauche tardive). En cas de surface restreinte, jouer sur la complémentation à l'auge et le temps de sortie des animaux.

En zones plus hautes (entre 500 et 900 m) les 200°j sont atteints ou vont être atteints, il faut être prêt à sortir. Si les conditions météorologiques et de portance le permettent, il est

possible de sortir quelques heures pour consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie afin de favoriser le tallage. De plus, cela permet d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks. En effet, l'herbe disponible aujourd'hui ne le sera plus dans 1 à 2 mois. Faites le point sur les volumes d'herbe disponibles pour ne pas sur-pâturer et prévoyez un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre de 40 jours.

Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Mise à l'herbe/Déprimage*	Début de la mise à l'herbe/Déprimage*		Début de pousse parcelles bien exposées - verdissement
Prairie permanente fertile et précoce				Verdissement parcelles bien exposées
Prairie permanente de fertilité moyenne	Début de pousse		Verdissement parcelles bien exposées	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente peu fertile	Verdissement	Verdissement parcelles bien exposées	Prairie au repos végétatif	

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

2024, un avant-goût du climat en 2050 ?

Pour ce début d'année 2024, une précocité exceptionnelle est constatée ! En effet, des températures douces conjuguées à de belles journées ensoleillées ont fait démarrer les prairies de manière plus précoce que la moyenne des 10 dernières années. Pour rappel, l'année 2021 avait connu un démarrage précoce pour la mise à l'herbe (250°jours atteints entre le 26 février à Villefranche de Rouergue et le 1 mars à Montlaur). D'après les projections agro-climatiques réalisées dans le cadre du projet AP3C (Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique), les précocités observées en 2021 et 2024 devraient se rapprocher des années moyennes dans le climat type 2050 (figure 1).

En théorie, de l'herbe serait disponible de plus en plus tôt en saison à l'horizon 2050, il faudra s'adapter en sortant plus tôt les animaux afin de valoriser cette pousse de qualité (sous réserve de portance). Cependant, le risque de gelées tardives ne disparaîtrait pas ! La pousse de l'herbe risque de faire davantage le yoyo. Cela demandera de l'adaptabilité et de la réactivité aux éleveurs : allonger le 1^{er} tour de pâture au dernier moment, valoriser les journées disponibles pour le pâturage pour ne pas prendre trop de retard sur la pousse, accepter des variations de production de lait en fonction du pâturage...

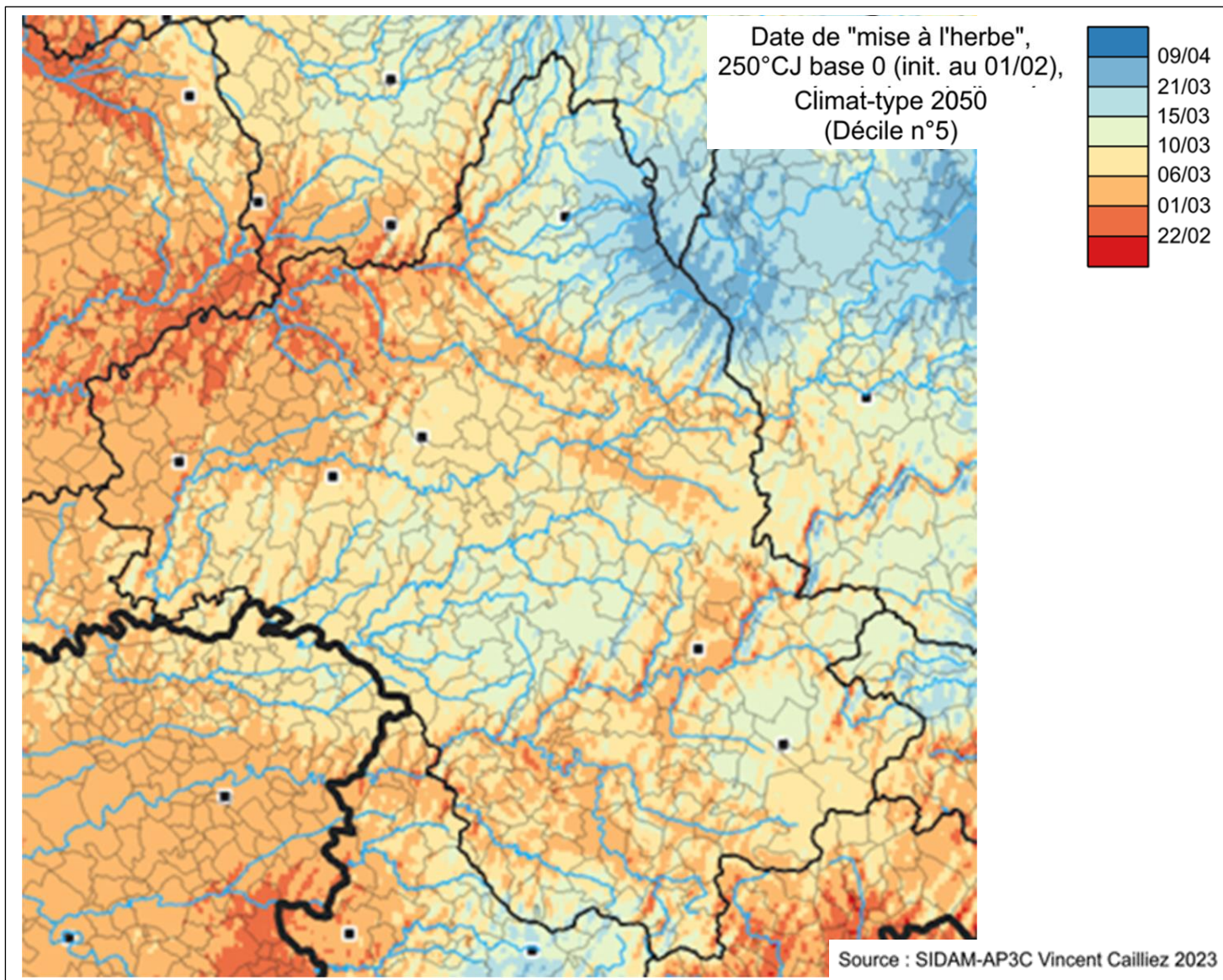


Figure 1 : Date médiane de mise à l'herbe à l'horizon 2050, d'après les travaux AP3C**

** médiane = 50% des projections climatiques se situent avant cette date médiane et les 50% restant se situent après cette date médiane.

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

**Sandra Frayssinhes,
Conseillère agronomie fourrage,
Chambre d'agriculture**